



Association de soutien aux
familles touchées par l'autisme
Asperger

Créée en 2006 par des parents et des amis sensibilisés aux difficultés de vie des personnes autistes Asperger, l'**association Pélagie** a pour objectif le **soutien des familles confrontées à l'autisme Asperger**.

L'AUTISME est défini comme *un retard ou un fonctionnement anormal*

- **des interactions sociales** (contact oculaire, postures, mimiques/reactions avec les pairs/partage des intérêts/réciprocité sociale ou émotionnelle)
- **de l'utilisation du langage** (langage absent, stéréotypé, impossibilité à soutenir une conversation suivie)
- **des comportements** (rituels, intérêts restreints et stéréotypés, particularités motrices répétitives, attention excessive portée aux détails).

LE SYNDROME D'ASPERGER est un *handicap invisible*, car les difficultés de l'autisme sont masquées par

- ✓ l'acquisition et la maîtrise apparente du langage
- ✓ une volonté constante de normalité
- ✓ une intelligence au-dessus de la moyenne
- ✓ de grandes capacités d'adaptation, mais au prix d'immenses efforts
- ✓ des hyper compétences dans un domaine déterminé.

Depuis la scolarisation jusqu'à l'accès au travail, **cette invisibilité dessert gravement les personnes atteintes** dans leur vie sociale et les rend extrêmement vulnérables. C'est pourquoi le syndrome d'Asperger **nécessite un accompagnement spécifique** tout au long de la vie.

Les parents membres de Pélagie, sensibilisés par leur propre parcours de vie, se sont engagés à aider les familles touchées par cette pathologie.

Association Pélagie, 321 Place Général de Gaulle 13300 SALON

Bulletin d'adhésion à l'association Pélagie

Nom

Prénom

Téléphone fixe / mobile

courriel :
.....

Adresse :
.....

Personne porteuse du syndrome d'Asperger :

Nom et prénom Âge :.....

adhère à l'association Pélagie pour l'année
(indiquer l'année)
et règle une cotisation de

- 20 € adhésion de simple soutien (amis de l'association)
- 40 € adhésion avec accès aux activités (familles adhérentes)
- 100 € membres de soutien
- € (*montant libre*) membres bienfaiteurs

Cocher si règlement par VIREMENT (RIB sur le site)

**À renvoyer, avec votre règlement, au siège de l'association Pélagie
321 Place Général de Gaulle 13300 Salon de Provence**

Contact ricalevy@hotmail.fr / 06 17 82 08 06

L'association Pélagie est un organisme reconnu d'intérêt général

Les dons reçus ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du code Général des Impôts (66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable).